

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 37 (2000)
Heft: 1424

Rubrik: Genève

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Quand les fourmis deviennent cigales

Après avoir tenu un discours catastrophiste sur les finances publiques, la droite propose maintenant d'alléger les impôts. C'est faire fi des expériences passées.

PENDANT DIX ANS, la droite suisse a martelé l'exigence de finances publiques saines. Cela justifiait ses nombreux programmes d'économies. Or à peine une amélioration annoncée, voilà que déjà, on penche vers un relâchement général.

Dans un Etat fédéraliste, la manœuvre prend naturellement des formes diverses. Sous la coupole, on sert les lobbies financiers en premier. En Valais, terre catholique, le Grand Conseil préfère les familles: fort chahuté, le PDC peut ainsi espérer retrouver un peu de popularité. A Genève, on recourt, c'est plus payant, aux initiatives pour des baisses linéaires. Autre canton, autres mœurs: à Zurich, on pense plutôt aux pauvres milliardaires et à leurs héritiers.

Dans le canton de Vaud, les libéraux se mordent les doigts d'avoir signé l'année passée un accord d'assainissement. Pris au mot par la gauche et les radicaux lorsqu'ils parlaient de réduction

du déficit, les libéraux n'avaient pas réussi à se défilier et avaient souscrit à quelques nouvelles recettes. Vont-ils aller jusqu'à retirer leur signature, au grand dam de leurs deux conseillers d'Etat? Devenue cigale, la fourmi libérale ira-t-elle jusqu'au parjure?

On oublie si vite les amères expériences !

Le festival de cadeaux fiscaux auquel nous assistons est absurde et dangereux à plusieurs égards. Si l'embellie est évidente sur les comptes de fonctionnement de la Confédération, il en va tout différemment sur ceux de l'AVS. Or les vases sont communicants.

De plus, on est loin de l'assainissement, du moins dans les cantons lémaniques. Malgré l'amélioration conjoncturelle, le laxisme actuel pourrait déboucher sur le fait que l'on abordera la prochaine récession sans aucune ré-

serve. L'amère expérience de 1991 semble déjà oubliée!

Enfin, les programmes d'économies ont laissé des séquelles importantes dans tous les secteurs du service public. Aujourd'hui, déjà, on doit d'urgence réinjecter de nouveaux moyens, notamment pour la formation et les infrastructures.

Or on sait qu'en raison du référendum, les hausses d'impôt sont presque impraticables. Il est donc imprudent de laisser à vau-l'eau des pans entiers d'impôts. Que le centre-droite, largement majoritaire, ne le comprenne pas, étonne: en fin de compte, c'est lui qui gère le pays. Croit-il, en s'aventurant sur ce terrain, pouvoir concurrencer l'UDC ou les libéraux romands? On sait qu'en politique aussi l'original est plus prisé que la copie. Si le centre-droite retrouvait davantage de colonne vertébrale, gageons qu'il aurait moins de problèmes de crédibilité auprès de ses électeurs!

rn

GENÈVE

Les à-fonds de la Banque cantonale

LA BANQUE CANTONALE DE Genève (BCG) procède aux nettoyages de printemps. Elle avait cru pouvoir se libérer en douceur des passifs accumulés au cours des années quatre-vingts. Mais la Commission fédérale des banques a exigé un traitement de choc pour éliminer des risques insuffisamment couverts par les réserves de l'établissement. L'Etat, actionnaire principal, va apporter les millions nécessaires à la recapitalisation et les créances pourries seront reprises par une entité distincte, histoire de repartir sur une base saine, propre à rétablir la confiance, matière première de l'activité bancaire.

Cette confiance à retrouver passe aussi par le départ du président et du directeur général de l'établissement.

Non pas deux boucs émissaires, mais deux personnalités déjà aux commandes dans chacune des banques qui, en 1994, ont donné naissance à la BCG. Deux personnalités coresponsables d'assistance à activités spéculatives qui se sont révélées à haut risque.

Quelle leçon tirer de cette déconfiture? Comme à Soleure, à Berne et ailleurs encore, le contrôle politique n'a pas permis d'éviter les bévues. Car il est illusoire de croire qu'une poignée de politiciens pantouflant au conseil d'administration peut exercer ce contrôle. Si une collectivité publique veut se doter d'un établissement bancaire pour appuyer sa politique économique locale, elle doit lui fixer des objectifs mais lui laisser la plus grande autonomie de gestion. Aux politiques

les objectifs, aux professionnels la gestion. Et si la gestion ne conduit pas à la réalisation des objectifs, que l'actionnaire principal remercie les gestionnaires.

Micheline Calmy-Rey, responsable des finances cantonales, veut que la BCG réponde aux attentes de l'économie locale, qu'elle assume une fonction sociale au sens large. Fort bien, d'ailleurs on ne voit pas la justification d'une banque cantonale qui conduirait une politique en tous points semblable à celle de ses concurrentes. Mais pour remplir efficacement cette fonction, la BCG doit pouvoir diversifier ses activités dans des secteurs plus rentables, ce qu'elle a commencé à faire avec la gestion de fortune et le négoce international.

jd